



LISTE DES PIÈCES NÉCESSAIRES

IMPORTANT

Chaque dirigeant du cabinet doit rencontrer le Président de région avant la présentation du dossier en commission d'admission.

LE CABINET

- Annexe 1 : Programme d'activité
- Annexe 2 : Engagement moral
- Annexe 3 : Engagement RCP
- Annexe 4 : Mandat SEPA
- Extrait k-bis de moins de 3 mois
- Statuts et dans l'hypothèse d'un associé personne morale, les statuts de la structure avec la liste des actionnaires ou associés à jour ainsi que la liste de l'ensemble des participations détenues par ceux-ci dans toute la structure commerciale ou non.
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Le cas échéant, attestation RCP si la personne morale a une RCP en cours
NB. Le contrat RCP de la CNCGP est obligatoire, le candidat à l'admission devra résilier son contrat RCP en cours
- Le cas échéant, copie de la carte immobilière délivrée au nom des mandataires sociaux
NB. Tous les mandataires sociaux doivent être mentionnés sur la carte immobilière
- Le cas échéant, attestation Orias pour les cabinets en exercice

POUR MEMOIRE

Vous devez immatriculer votre cabinet à l'ORIAS (www.orias.fr) parallèlement à votre admission à la CNCGP.

MANDATAIRE SOCIAL

IMPORTANT

Chaque Dirigeant/mandataire social doit rencontrer le Président de région avant la présentation du dossier à la commission.

- Annexe 1 : situation du mandataire social
- Annexe 2 : engagement moral
- copie de la pièce d'identité (CNI ou 4 premières pages du passeport)
- 1 photo d'identité
- Extrait n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois
- CV
- Le cas échéant, copie des diplômes / attestation de formation / attestation de fonction
- Le cas échéant, copie de la certification AMF
- Le cas échéant, copie de l'attestation de validation du module 1 de vérification des connaissances minimales des CIF
- Le cas échéant, copie de l'attestation de validation du module 2 de vérification des connaissances minimales des CIF
- Le cas échéant, copie de l'attestation de validation du module 3 de vérification des connaissances minimales des CIF
- Le cas échéant, copie de la carte immobilière / copie de l'attestation immobilière mentionnant le nom du candidat à l'admission en qualité de mandataire social
- Le cas échéant, lorsque le cabinet est déjà membre à la CNCGP, l'extrait k-bis de moins de 3 mois et copie des statuts mentionnant le nom du candidat à l'admission en qualité de mandataire social

SALARIE

- Annexe 1 : activités du salarié
- Annexe 2 : engagement moral
- Copie de la pièce d'identité (CNI ou 4 premières pages du passeport)
- 1 photo d'identité
- Extrait n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois
- CV
- Contrat de travail ou attestation de fonction établie par le dirigeant du cabinet
- Le cas échéant, copie des diplômes / attestation de formation
- Le cas échéant, copie de la certification AMF

- Le cas échéant, copie de l'attestation de validation du module 1 de vérification des connaissances minimales des CIF
- Le cas échéant, copie de l'attestation de validation du module 2 de vérification des connaissances minimales des CIF
- Le cas échéant, copie de l'attestation de validation du module 3 de vérification des connaissances minimales des CIF

MANDATAIRE COMMERCIAL

- Annexe 1 : activités du mandataire
- Annexe 2 : engagement moral
- Copie de la pièce d'identité (CNI ou 4 premières pages du passeport)
- 1 photo d'identité
- Extrait n°3 du casier judiciaire de moins de 3 mois
- CV
- Copie du mandat (contrat avec le cabinet)
- Le cas échéant, copie des diplômes / attestation de formation